

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 39 (1930)  
**Heft:** 12

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de notre pays comme à empêcher les déplacements du touriste indigène.

Déjà une campagne est amorcée pour détourner de la « Suisse chère » les grands courants touristiques et ces premières tentatives ne sont que trop favorisées par notre politique économique erronée. Nous sommes en train de tuer la poule aux œufs d'or et notre agriculture, qu'on aura voulu protéger par des mesures mal choisies au lieu de lui apprendre à s'adapter aux conditions modernes, en subira les conséquences aussi bien que l'industrie et le commerce. Mg.

## Pétition pour la réduction des taxes ferroviaires

La cherté de nos tarifs ferroviaires suisses, notamment de ceux qui concernent les voyageurs et les bagages, est ouvertement critiquée depuis longtemps. Dans les milieux de la Société suisse des hôteliers, organisation centrale de la branche économique dont la prospérité dépend le plus étroitement du mouvement touristique, le problème des tarifs de transports a été à maintes reprises l'objet d'études et de discussions. Toujours on a été amené à souligner à ce propos les désavantages et les dangers, pour le développement du tourisme, soit international, soit interne, d'une politique de tarifs ferroviaires exagérée dans ses préventions. Les constatations et les expériences faites dans l'hôtellerie ont été résumées dans une pétition dûment motivée de la S. S. H., en date du 20 mars 1930, à la Direction générale des Chemins de fer fédéraux. Les postulats suivants y sont formulés :

1. Les surtaxes d'express devraient être supprimées ou du moins réduites dans toute la mesure du possible dès le début de l'année 1931.

2. Les taxes pour le transport des bagages devraient être abaissées dans une forte mesure.

3. Les abonnements généraux de huit jours introduits l'année dernière devraient être supprimés ou être rendus valables pour une durée beaucoup plus longue.

4. Les billets de sport introduits cet hiver devraient être introduits également pour la saison d'été, avec la possibilité de les utiliser aussi le lundi.

5. Il y aurait lieu de soumettre à une révision le régime appliqué actuellement dans les grandes gares aux commissionnaires portefaix, aux portiers d'hôtel et aux représentants des bureaux de voyages.

## Le tourisme en Suisse et la Tchécoslovaquie

Un jeune Suisse romand fixé à Prague a adressé dernièrement à l'Agence télégraphique de Lausanne une lettre fort intéressante dont nous reproduisons ici les principaux passages.

Comme toutes les autres industries, le tourisme est devenu actuellement un champ de lutte où la concurrence et les intérêts de toutes sortes s'affrontent dans une guerre constante. La Suisse, qui autrefois occupait dans le domaine du tourisme une situation privilégiée, la voit disputer aigremment au jourd'hui par divers pays qui ont, eux aussi, des curiosités à faire visiter, des hôtels à remplir, des plages à animer. Les indécis à la recherche d'un endroit où passer leurs vacances sont sollicités de tous côtés par des affiches et des prospectus comme par les alléchantes propositions des agences de voyages. Tous les pays font maintenant une propagande plus ou moins intense.

Pour la Suisse, l'Office du tourisme, le Service de publicité des C. F. F. et leurs multiples agences à l'étranger s'acquittent admirablement de cette tâche.

On ne se rend pas toujours compte des efforts et de l'activité que ces agents doivent déployer, jour après jour, pour que nos entreprises de transports et nos commerces touristiques voient arriver en nombre le public voyageur, pour que nos hôtels puissent se déclarer à peu près satisfaits de leur saison, pour que les pensionnats reçoivent leur contingent habituel d'élèves.

Aussi prend-on connaissance avec un vif intérêt, chez nous, des détails de ce travail de propagande. En voici un exemple.

En Tchécoslovaquie, la Suisse jouit, en tant que pays de tourisme, d'une réputation particulièrement favorable. Fréquemment les grands quotidiens publient sur la Suisse des articles fort bien documentés et accompagnés de vues caractéristiques. Plusieurs d'entre eux ont organisé ces deux dernières années des voyages d'une quinzaine de jours en Suisse pour y passer les fêtes de Noël dans nos centres les plus réputés de sports d'hiver. Dans toutes les grandes gares, dans les bureaux et les vitrines des agences de voyages et même dans plusieurs banques on trouve nos affiches suisses de propagande touristique.

Mais cette distribution d'affiches, d'illustrations, de prospectus, etc. ne se fait pas toute seule. Une Suissesse, Mlle Fallet, qui dirige à Prague le bureau de l'Office suisse du tourisme, remplit cette difficile tâche avec un patriotique dévouement. Elle a su gagner la sympathie des milieux intéressés au tourisme et s'attacher la collaboration de personnalités connues. Parmi ces dernières, il faut citer tout spécialement M. le professeur Guiraud, président du Cercle français de Prague. Pour le seul plaisir de parler de la Suisse qu'il aime beaucoup et connaît parfaitement, il a donné au cours de cet hiver plusieurs conférences sur le Valais, l'Overland bernois, les rives du Léman, Lausanne, Genève, les routes alpines, les chemins de fer de montagne, etc. M. Guiraud a illustré tous ces sujets de nombreuses projections, devant un auditoire jamais lassé, aussi bien à Prague que dans les principaux centres de la Tchécoslovaquie où on lui a demandé de répéter ses conférences.

Parler avec admiration et compétence d'un pays dont on n'est pas citoyen, décrire la poésie de ses sites, évoquer les charmes de ses vallées et la majesté de ses montagnes, vanter les travaux d'art de ses ingénieurs, donner en exemple la sagesse de ses institutions, voilà ce que fait M. Guiraud dans chacune de ses causeries, avec une conviction si sincère qu'elle est vite communicative et dans une langue si parfaitemen agréable que son public est rapidement conquise. Cette œuvre est d'autant plus méritoire qu'elle est entièrement désintéressée. Par son éloquence,

M. Guiraud a certainement donné à beaucoup de ses auditeurs le désir de voir la Suisse. Nous tenions dans ces lignes à lui en rendre hommage et à lui exprimer publiquement l'admiration de tous ceux qui ont eu le privilège de l'entendre parler de notre patrie.

A. T.

## La loi grisonne sur le repos hebdomadaire

Sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Dr Ganzoni a eu lieu le mercredi à St-Moritz une conférence entre la Société des hôteliers des Grisons et les organisations du personnel, en vue de la conclusion d'un arrangement pour l'application dans l'hôtellerie de la loi grisonne sur le repos hebdomadaire. Des représentants officiels des diverses stations y prenaient également part. Les délibérations ont abouti à une entente sur tous les points en suspens. Les résultats des pourparlers seront consignés dans un accord spécial, lequel, après ratification par les instances compétentes, sera publié et affiché dans les hôtels. D'un document officiel obligeamment mis à notre disposition, nous extrayons les détails suivants sur les décisions prises.

En ce qui concerne le premier point non encore tiré au clair, celui de la *répartition des congés pendant la haute saison*, l'assemblée a accepté la dernière proposition du personnel, d'après laquelle le temps de repos hebdomadaire garanti pendant cette période, deux demi-journées ou une journée pour deux semaines, peut être réparti à volonté pendant ces deux semaines. Une demi-journée de congé peut être comprise dans l'intervalle ininterrompu de 10 à 17 heures. Dans les cas urgents, le Département compétent à la faculté d'accorder des exceptions, moyennant exposé des motifs et indication des arrangements pris.

En ce qui concerne le *contrôle des congés*, le système du livre de contrôle sera modifié par l'introduction d'un formulaire approprié. On envisage l'exercice du contrôle par les organes communaux. Après avoir entendu les représentants des stations et la police cantonale, le gouvernement promulguera les prescriptions nécessaires à ce sujet dans les clauses d'exécution de la loi. Les organes chargés du contrôle auront le droit de réclamer toutes les trois semaines la documentation y relative. Les hôtels sont

**LE SEUL produit alimentaire dont le prix ait baissé cette année est le Raisin de Corinthe**  
COMPTOIR CENTRAL DU RAISIN DE CORINTHE, GENÈVE

### Wolldecken, Steppdecken, Daunen-Steppdecken, Duvetsdecken u. Kissen



Umarbeiten von Duvets in la. Steppdecken, ebenso Neuberzüge von alten Steppdecken etc.

Stepdecken u. Bettwaren-Fabrik  
**A. Staub & Cie.**  
Seewen (Schwyz)

In Davos ist in schönster, sonnenreicher Kurlage ein

### Chalet

als Pension eingerichtet, gut möbliert, mit ca. 20 Betten und mit ca. 2500 m<sup>2</sup> Bauland, sofort billigt zu verkaufen; ebendaselbst ist ein

### 2 Familienhaus

„Engadiner Stil“, komfortabel eingerichtet, mit ca. 3000 m<sup>2</sup> Bauland abzugeben. Zahlungserleichterungen möglich. Ev. käme Tausch in Frage. Ausführliche Auskunft erteilt: Immobilienbüro Merkurius, Davos-Platz.

### TEPPICHE · DECKEN · DEKORATIONSSTOFFE ASSORTIERT GESCHMACKVOLL



**w. Geelhaar**  
Bern  
GEGR. 1860  
THUNSTRASSE 7

## Gross-Café-Konzert

mit American-Bar u. Billards

moderne freundliche Räume, an ganz prima Lage einer bedeutenden Kantonshauptstadt

### zu verpachten.

Nötiges Kapital für die Übernahme des Inventars etc. ca. Fr. 25.000.— Für geschäftstüchtige Fachleute gute Existenz Rendite nachweisbar. Anfragen unter Chiffre N 0 2477 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

## Hotel I. Ranges

(neuerbaut) 85 Zimmer (grosse Säle 250 m<sup>2</sup>) mit ganz ausserordentlichen Geheimnissen und Erlebnissen, die möglichst für familienfreudliche Haltung zu verkaufen oder Partizipation. Nähe Schweizergrenze in ganz bedeutendem Industrieort gross. Zukunft. Nötiges Kapital 250.000 Sch. Fr. Nie wiederkehrende Gelegenheit. Offerten unter Chiffre P. F. K. 527 befördert Rud. Mosse, Basel, Marktplatz 18.

## Hôtel à vendre

Dans important centre de la Suisse orientale à vendre, pour cause de santé, hôtel-restaurant, situé au centre des affaires et d'ancienne renommée. Excellente affaire pour chef de cuisine ayant aussi connaissance des langues. Prix 150.000 Fr., comptant 47.000 Fr. Entrée de suite du date à convenir. S'adresser par écrit sous Chiffre H. T. 2416 à la Revue Suisse des Hôtels, à Bâle 2.

## Hotel-Restaurant

mit ökonomisch gebaute, in industriel. Vorfördergemeinde der Stadt Zürich, mit grosser Gartenwirtschaft und reichhaltigem Mobiliar zu verkaufen. Interessenten wollen sich melden unter Chiffre JH 13873 Z an Schweizer Annoncen A. G. Zürich, Bahnhofstr. 100.

### Restaurateur ou gérant

On offre à louer, à Neuchâtel, pour sept. 1930

## 1 grand restaurant Tea-Room

actuellement en création au bord du lac, dans une magnifique situation et auquel pourra être adjointe, ultérieurement, une exploitation d'hôtel. Les personnes du métier, bien recommandées, de toute première force, et disposant du capital nécessaire, sont priées de s'adresser, pour tous renseignements, à l'Etude des Notaires Petitpierre & Holz, à Neuchâtel.

## HOTEL'S

### Jahres- und Saison-Geschäfte

vermittelt

die führende, seit über 25 Jahren bestehende Spezial- und Vertrauens-Firma:

## G. Kuhn, Zürich

Hotel-Immobilien  
56 Bahnhofstrasse 56

Feinste Referenzen

Strenge Diskretion

### Zu verkaufen grosses

## Saalgeschäft

in industriereicher Stadt. Offerten unter Chiffre U 2051 U an Publicis Bern.

Per sofort gesucht

## Hotel oder Einfam'haus

oder grösste Wohnung. Späterer Kauf nicht ausgeschlossen. Von besseren Geschäftleuten. Offerten mit Preisangabe an Villa Hadaubstrasse 138, Zürich 8, oder Tel. Limmat 25.93.

Von Selbstreflektant zu pachten gesucht in fremdenverkehrsr. Gegend d. Schweiz, nachweisbar rentabiles, gutfrequenter.

Café, Restaurant oder Hotel-Pension m. Jahres od. 2 Saisongesch. bevorz. ca. 20-40 Betten, neuzeitl. einger. Ev. Kauf. Auf. off. mit äuss. Preis u. H 2490 an die Hotel-Revue, Basel 2.

M. Guiraud a certainement donné à beaucoup de ses auditeurs le désir de voir la Suisse. Nous tenions dans ces lignes à lui en rendre hommage et à lui exprimer publiquement l'admiration de tous ceux qui ont eu le privilège de l'entendre parler de notre patrie.

A. T.

**Prix Frs. 3.75**  
**NOUVEAUTÉ ARAM**  
**Le meilleur aiguiseoir**  
à couteaux ordinaires et inoxydables.  
ARAM donne un franchant parfai son user la lame. Très pratique pour hôtels, pensions, restaurants. En vente dans les principaux magasins de coutellerie et quinellerie.  
Seuls fabricants:  
Fab. Artis, Départ. Aram — Genève.